



Comment déposer une plainte

Par **danielle**, le **14/12/2008 à 10:14**

voilà je vais sortir d'un procès après une rétarctation d'un bien - nous sommes mis en tort et j'ai réglé les dommages et intérêts demandé moins une somme que j'avais payé pour des rideaux qui resterait dans ce bien. evidement j'ai une attestation du règlement n° de chèque et date du versement - cette somme a bien stipulé dans les conclusions de notre avocat. l'avocat adverse ne veut rien entendre; nous avons demandé la restitution des rideaux en contrepartie de la somme demandé- je voudrais savoir quel sont mes droits dans cette histoire si je dois réglé cette somme nous avons décidé de porter plainte nous avons tous les éléments qui prouve que nous avons bien versé cette somme et que les rideaux en question sont resté dans cet appartement encore a ce jour bien qu'il soit vendu c'est pourquoi nous avons retiré des dommages et intérêts le chèque déjà versé

comment déposé plainte a notre tour si nous n'avons pas d'autre choix que de payer

Par **Marion2**, le **15/12/2008 à 14:51**

Bonjour, merci.... vous connaissez ?